

Réf: Dossier 417944

Avis de constitution

SOCIETE « CHRISTY HAIR »

Siège Abidjan Cocody angré sicogi 2 plateaux APT
132, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRISTY HAIR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Fabrication de produits et accessoires capillaires ;
- Vente de produits capillaires ;
- Vente en ligne et en boutique de produits capillaires ;
- Formations,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody angré sicogi 2 plateaux APT
132, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle KOIME AKISSI CHRISTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07705 du 06/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47440/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

